

Les dangereux exploits d'un dément à Oudezele provoquent la démission du Maire et de son adjoint

UNE CERTAINE EFFERVESCENCE RÉGNE DANS LA COMMUNE

Nous avons eu à relater, à plusieurs reprises déjà, les exploits d'un nommé Teite Isale, petit cultivateur à Oudezele, exploits peu flatteurs pour le moment, mais qui ont été considérés comme dangereux.

Rappelons tous les faits relatés, trop long à reproduire dans leur intégralité, il fut traduit en justice pour tentative de vol; en 1929, il se rendait coupable de violences sur les gendarmes; en 1932, ce fut pour une affaire de violences réciproques avec des voisins qu'il fut condamné; en 1933, pour coups et blessures.

La démission du maire et de son adjoint

Avant la libération de Teite, le Conseil municipal d'Oudezele prit une délibération réclamant le maintien de son internement. Il ne fut pas tenu compte de cette intervention pourtant justifiée, puisqu'il fut relâché sous condition.

Aujourd'hui, M. Michel Bieauvoet, maire, âgé de 33 ans, cité aux dernières élections municipales comme étant le plus jeune conseiller municipal du Nord.



La ferme Isale TEITE, à OUDEZELE.

Le 11 mai 1935, après une notification de contrainte par corps, il s'attaqua aux gendarmes qui se proposaient de l'arrêter en déchargeant sur eux plusieurs coups de revolver. Les gendarmes, pour l'appréhender, durent faire usage de leur arme et blesser l'énergumène.

À la suite d'un examen médical, Teite bénéficia, en raison de ses accès de démence, d'une ordonnance de non-lieu et par arrêté du Préfet du Nord, fut interné le 31 juillet 1935.

Son épouse intervint à plusieurs reprises pour le faire libérer et, il y a six mois, il fut renvoyé chez lui en observation.

Depuis son retour, Isale Teite, qui n'a d'autre idée que la vengeance, voit partout des persécuteurs.

Teite brutalisait sérieusement un ouvrier agricole et, quelques jours plus tard, assommait le garde champêtre Vannobel, qu'il rencontra le soir, sur la route.

Il a pu voir un jour sa femme éprouver le besoin de se venger, et il a déclaré que le premier qui s'approcherait de sa femme serait reçu à coups de fusil.

À la suite du dernier attentat contre le docteur champêtre que nous relatons, nous terminons en exprimant le vœu des habitants de voir interner le forcené afin d'éviter un malheur.

refuse de prendre les mesures d'internement d'Isale Teite, puisqu'on n'a pas tenu compte des précédentes observations; de plus, il craint qu'enfermé et relâché à nouveau, Teite se fasse l'idée d'une vengeance plus terrible encore.

Pour ces raisons, le maire a donné sa démission; il fut bientôt suivi par son adjoint, M. Eugène Beaucamp, qui prit la même décision.

Par suite du départ d'un conseiller municipal à Malo-les-Bains, M. Lucien Lubel, des élections complémentaires sont nécessaires, elles auront lieu le 4 juillet prochain.

Trouvera-t-on dans la commune un candidat? Et, si on le trouve, la grosse difficulté, nous affirmant-on encore, sera de trouver un maire.

Car lui seul peut prendre en main d'internement et aucun membre du Conseil municipal ne peut prendre cette responsabilité.

Qui arrivera-t-il si personne ne veut en prendre la charge, demandons-nous à une personne qualifiée pour répondre? Eh bien! peut-être une commission collective.

Comme on peut le juger par ce qui précède, la paisible commune de sept cents habitants est troublée par Teite, et on se demande comment le problème sera résolu.

ROUBAIX

Bureaux : 45, rue de la Gare (Tél. 261-17) - Dépot de vente : 36, r. du Collège
BUREAUX : Avenue Sully - Téléphone : 876.

Les Fêtes de Sainte-Elisabeth et de la Fraternité débutent cet après-midi

C'est aujourd'hui samedi que commencent les grandes fêtes officielles des quartiers Ste-Elisabeth-Fraternité. Rappelons le programme de cette première Journée :

Course cycliste organisée par le S.O.R. licenciés, départ à 14 h. 30, sur Jules-Guesde en face du n° 178. Arrivée au Velodrome Municipal, rue de la Sologne, à 15 h. 15. Arrivée de la course, à 15 h. sur le Velodrome Municipal, courses sur pistes dotées de 300 fr. de prix.

À 19 h. 30 (au lieu de 20 h. 30) annoncé par le programme, Promenade flamande (2^e groupe) Fanfare « La Paix », porteurs de flambeaux; formation 130, rue des Longues-Haies, Longues-Haies, Bd de Beifort, rue Ste-Elisabeth, Fosses, Decroix, Coq Français, Ste-Thérèse, Lannoy, St-Jean, St-André, Filatures, Tulleries, Lannoy, Planche trouée, Ste-Elisabeth, Fosses, Pierre de Roubaix, Bd de Beifort, dislocation et distribution de gâteaux, salle du café de la Coopération.

À 20 h. 30 : Promenade flamande (1^{er} groupe) Fanfare « Les Dévoués » porteurs de flambeaux, Harmonie des Accordéons du Centre, formation rue Jules-Guesde, tête à la rue St-André, itinéraire : rue St-André, Fosses, Beauraumont, Thiers, Lannoy, Jules-Guesde, grand défilé, défilé (arrêt et distribution de chapeaux en papier aux enfants), rue Rocroi, L. Décotignies, Montgolfier, Lannoy, Masséna, Pierre de Roubaix, Bd de Moulhouse, rue de Lannoy, Collège de jeunes filles, Place de la Fraternité, Avenue Julien Lagache, dislocation et distribution de gâteaux, chez M. E. Leman.

Jules-Guesde prévient les cabotiers des quartiers Ste-Elisabeth-Fraternité, qu'en aucun cas ils ne doivent donner à boire sur le compte du Comité.

LES FÊTES DES AMICALES LEON MARLOT-LINNE

La grande fête annuelle des Amicales Leon Marlot-Linne est appelée à remporter cette année un succès toujours croissant.

Le Comité vient de traiter un accord avec la Fraternelle Marlot-Linne qui aura lieu le dimanche 18 juillet, deux grandes représentations; les tickets d'entrée seront mis en vente cette semaine, ils donneront droit à la participation de la grande tombola.

Le Comité informe MM. les forains et marchands forains qu'une installation se fera d'ici dans les rues environnantes du Groupe Marlot-Linne. Ceux d'entre eux qui désirent s'installer dans les cours du Groupe Marlot-Linne, ont à faire leurs démarches avant le 15 juillet, tous les jours de 18 à 20 h.

Jules-Guesde prévient les cabotiers des quartiers Ste-Elisabeth-Fraternité, qu'en aucun cas ils ne doivent donner à boire sur le compte du Comité.

LES FÊTES DU CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DE L'AMICALE DES ARTS

Les fêtes de l'Amicale des Arts se sont brillamment déroulées les 13 et 20 juin. Elles se termineront dimanche 27 juin, par des réjouissances et des jeux divers réservés aux élèves de l'école.

Ces jeux se dérouleront de la façon suivante :

À 10 h. place du Commerce (Edouard-Roussel), courses à pied :

6^e et 5^e classes : 50 m.
3^e et 4^e classes : 100 m.
2^e et 1^{re} classes : 200 m.

Des prix (150 francs) seront distribués aux élèves de l'école, des prix de consolation, des canifs, des crayons de couleur, etc., etc., récompenseront les trois premiers de chaque classe.

À la même heure, dans la cour de l'école, jeux divers (ciseaux, etc.). Nombreux prix également.

En cas de pluie, les courses seraient remplaces par des jeux dans la cour de l'école.

À l'issue de ces petites fêtes, distribution de maures aux élèves de l'école qui y ont pris part.

Rendez-vous à l'école à 9 h. 45.

AMATEURS DE PHOTOS

Pourquoi gaspiller votre argent ! Au studio LAMBOUX, 122, rue de l'Épaule, vous trouverez tout ce qu'il faut pour développer vos photos. A prix égal, sa qualité est irréprochable. Développement toujours gratuit.

LES EXAMENS DE FIN D'ANNÉE AU CONSERVATOIRE

Voici les résultats des examens de fin d'année au Conservatoire :

Classe de Solège. — Cours Supérieur (Professeur : Mlle Hordoir et M. Carpentier) : Mlle Odette, élève de neuf ans; Mme Roger, chanteuse à voix; Florent Paul, accordéoniste virtuose; Mlle Charly's, fantaisiste; Marcel, prodige de 10 ans; Les Gillys, duettistes comiques; Mme Charly's, chanteuse à voix; Gilman, l'as du grime; M. et Mme Charly's, les populaires duettistes.

Deuxième partie : grande revue finale. Répertoire des Espagnols (à la demande du public).

Programme de famille et de premier ordre. Vingt artistes en scène.

À l'issue du concert, tirage de la tombola des fêtes Fraternité-Sainte-Elisabeth.

Prix d'entrée au concert : deux francs. Location gratuite sur plan au siège du club « Les XIV », Café Charly's, 227, rue Jules-Guesde (face au Foyer).

M. P. MARTIN CHEF DE LA GARE PREND SA RETRAITE

M. P. Martin, chef de gare principal à Roubaix depuis janvier 1935, vient d'être admis à prendre sa retraite.

Originaire de Douai, M. Martin est entré à la compagnie du Nord à Laon, en 1905, comme employé. La qualité de son service lui valut rapidement de l'avancement et après avoir occupé différents postes il était nommé en 1919, sous-chef de gare au Bourget; en 1923, chef de gare à Baillieux; en 1928, à Hautmont (Somme); en 1933, à Roubaix; en 1934, à Lille; en 1935, à Compiègne; en 1938 enfin à Roubaix principal.

Fonctionnaire compétent et dévoué, M. Martin s'était acquis de nombreuses sympathies en notre ville.

Son successeur : M. Debrabant, d'Aulnoye

Le successeur de M. Martin vient d'être désigné. Il s'agit de M. Debrabant, actuellement chef de gare principal de deuxième classe à Aulnoye.

D'autre part, en raison de la loi de 40 heures, deux nouveaux sous-chefs de gare ont été affectés à Roubaix, MM. Gosse-llin et Derrière.

Le tirage de la souscription des mutilés

Quelques jours nous séparant du tirage de cette belle souscription dotée de nombreuses et très importantes primes : chaque souscripteur ce 1 franc a le droit de participer à cette souscription. Les personnes qui n'auraient pas encore souscrit, peuvent se présenter à la buvette du Foyer du Mutilé, 3, rue de l'Espérance où il trouveront les derniers billets, à défaut de billets, ils pourront se faire inscrire sur un registre.

Le tirage aura lieu le 14 juillet prochain, à 11 heures, dans la salle du Foyer. Les opérations seront faites par Maître Gaillard, huissier à Roubaix.

Les sociétaires qui auraient encore des carnets vendus en leur possession, sont priés de les rentrer le plus tôt possible.

Reprise du travail dans l'industrie chimique

Les ouvriers des Colles du Nord, à Wattrelos, et ceux de l'usine d'engrais Moroy, à Léers, ont une centaine de travailleurs, qui s'étaient mis en grève, il y a quelques jours, pour obtenir le

relèvement de leurs salaires, ont repris le travail en attendant une solution de conciliation.

Les résultats du concours annuel de la Société de Géographie

La commission des concours qui vient de se réunir à Lille, a opéré le classement entre les candidats qui ont participé au concours.

Voici les résultats en ce qui concerne les établissements scolaires de Roubaix :

GARÇONS. — Enseignement secondaire (classes de philosophie et de mathématiques) : 4^e accessit, Robert Lepoutre, Institut Notre-Dame des Victoires.

Enseignement primaire supérieur (3^e année) : 4^e prix ex æquo, Henri Dubois, Institut Saint-Louis et Denis Dujardin, Institut Professionnel Roubaillais.

Deuxième année : 3^e prix ex æquo, René Dehouville, Institut Turgot et Roger Holvoet, Institut Colbert, Tourcoing; Antoine Brémont, Institut Professionnel Roubaillais; 2^e accessit ex æquo, Edmond Denys, Institut Turgot et André Desurmont, Institut Colbert, Tourcoing; 1^{er} accessit, Louis Vandenberghe, Institut Professionnel Roubaillais.

Enseignement primaire élémentaire (cours complémentaire et supérieur) : 3^e prix, Dumoulin Louis, Institut Saint-Louis.

FILLES. — Enseignement secondaire (philosophie mathématiques) : 1^{er} prix, Marie-Jacqueline Duesquoy, Collège de jeunes filles; 1^{er} accessit, Suzanne Carlier, Collège de je. filles; 2^e accessit, Jacqueline Bacquet, Collège de jeunes filles.

Classe de première : 2^e accessit, Christiane Debaecker, Collège de jeunes filles; 3^e accessit ex æquo, Germaine Labbe et Madeleine Lierman, toutes deux de l'Institut Saint-Louis.

(Classe de seconde) : 1^{er} accessit ex æquo, Andrée Michel, Collège de jeunes filles et Françoise Lenquette, Lycée de Valenciennes; 2^e accessit ex æquo, Anne-Marie D'Amiens et Yvonne Vanval, toutes deux de l'Institut Saint-Louis.

(Classe de troisième) : 2^e prix, Ouliane Widdow, Collège de jeunes filles; 3^e prix ex æquo, Simone Devoy, Institut Jeanne d'Arc et Marcelle Houret, Collège de jeunes filles; 1^{er} accessit ex æquo, Lucie Wibaux, Institut Jeanne d'Arc et Madeleine Lebon, Lycée Fénélon de Valenciennes; 2^e accessit ex æquo, Agnès Darras, Institut Sainte-Agnès.

Enseignement primaire supérieur (3^e année) : 2^e accessit, Gabrielle Jarde, Institut Sévigné; 3^e accessit ex æquo, Marie-Louise Boyvin, Institut Sévigné et Pauline Vanval, Institut Sévigné.

(Deuxième année) : 1^{er} prix, Claire Hageman, Institut Sévigné.

(Première année) : 2^e prix, Henriette Pagnat, Institut Sévigné; 2^e accessit, Denise Grime, Institut Sévigné.

Enseignement primaire élémentaire (cours complémentaire et supérieur) : 1^{er} prix, Paulette Rousselet, Institut Sévigné; 2^e prix, Madeleine Taux, Institut Sévigné; 1^{er} accessit, Jacqueline Chombar, Institut Sévigné; 2^e accessit ex æquo, Edmée Marais et Yvonne Vanval, toutes deux de l'Institut Sévigné.

(Cours moyen) : 2^e prix, Irène Bogaert, de l'école publique de filles de la rue d'Oran.

PHARMACIENS DE GARDE

De service du samedi soir, le lundi 26 juillet, à 13 heures : MM. Moulin, rue de l'Alma, 75 et Van Bockstal, 53, rue du Collège.

Les autres jours, les pharmaciens sont ouverts de 9 heures à 19 h. 30.

Le concert du Cercle artistique « Les XIV »

Jeudi, à 20 heures, dans la salle du Foyer d'éducation ouvrière, 178, rue de l'Espérance, grand concert artistique organisé par le Club artistique « Les XIV » (direction Charly's), avec les concours du Comité des fêtes Fraternité-Sainte-Elisabeth, au profit de l'œuvre des convalescents de l'Hôpital de la Fraternité.

Programme :

Première partie : Ouverture orchestre (dir. H. Roland); Raymond, chanteur fantaisiste; Mlle Odette, élève de neuf ans; Mme Roger, chanteuse à voix; Florent Paul, accordéoniste virtuose; Mlle Charly's, fantaisiste; Marcel, prodige de 10 ans; Les Gillys, duettistes comiques; Mme Charly's, chanteuse à voix; Gilman, l'as du grime; M. et Mme Charly's, les populaires duettistes.

Deuxième partie : grande revue finale. Répertoire des Espagnols (à la demande du public).

Programme de famille et de premier ordre. Vingt artistes en scène.

À l'issue du concert, tirage de la tombola des fêtes Fraternité-Sainte-Elisabeth.

Prix d'entrée au concert : deux francs. Location gratuite sur plan au siège du club « Les XIV », Café Charly's, 227, rue Jules-Guesde (face au Foyer).

M. P. MARTIN CHEF DE LA GARE PREND SA RETRAITE

M. P. Martin, chef de gare principal à Roubaix depuis janvier 1935, vient d'être admis à prendre sa retraite.

Originaire de Douai, M. Martin est entré à la compagnie du Nord à Laon, en 1905, comme employé. La qualité de son service lui valut rapidement de l'avancement et après avoir occupé différents postes il était nommé en 1919, sous-chef de gare au Bourget; en 1923, chef de gare à Baillieux; en 1928, à Hautmont (Somme); en 1933, à Roubaix; en 1934, à Lille; en 1935, à Compiègne; en 1938 enfin à Roubaix principal.

Fonctionnaire compétent et dévoué, M. Martin s'était acquis de nombreuses sympathies en notre ville.

Son successeur : M. Debrabant, d'Aulnoye

Le successeur de M. Martin vient d'être désigné. Il s'agit de M. Debrabant, actuellement chef de gare principal de deuxième classe à Aulnoye.

D'autre part, en raison de la loi de 40 heures, deux nouveaux sous-chefs de gare ont été affectés à Roubaix, MM. Gosse-llin et Derrière.

Le tirage de la souscription des mutilés

Quelques jours nous séparant du tirage de cette belle souscription dotée de nombreuses et très importantes primes : chaque souscripteur ce 1 franc a le droit de participer à cette souscription. Les personnes qui n'auraient pas encore souscrit, peuvent se présenter à la buvette du Foyer du Mutilé, 3, rue de l'Espérance où il trouveront les derniers billets, à défaut de billets, ils pourront se faire inscrire sur un registre.

Le tirage aura lieu le 14 juillet prochain, à 11 heures, dans la salle du Foyer. Les opérations seront faites par Maître Gaillard, huissier à Roubaix.

Les sociétaires qui auraient encore des carnets vendus en leur possession, sont priés de les rentrer le plus tôt possible.

Reprise du travail dans l'industrie chimique

Les ouvriers des Colles du Nord, à Wattrelos, et ceux de l'usine d'engrais Moroy, à Léers, ont une centaine de travailleurs, qui s'étaient mis en grève, il y a quelques jours, pour obtenir le

relèvement de leurs salaires, ont repris le travail en attendant une solution de conciliation.

Les résultats du concours annuel de la Société de Géographie

La commission des concours qui vient de se réunir à Lille, a opéré le classement entre les candidats qui ont participé au concours.

Voici les résultats en ce qui concerne les établissements scolaires de Roubaix :

GARÇONS. — Enseignement secondaire (classes de philosophie et de mathématiques) : 4^e accessit, Robert Lepoutre, Institut Notre-Dame des Victoires.

Enseignement primaire supérieur (3^e année) : 4^e prix ex æquo, Henri Dubois, Institut Saint-Louis et Denis Dujardin, Institut Professionnel Roubaillais.

Deuxième année : 3^e prix ex æquo, René Dehouville, Institut Turgot et Roger Holvoet, Institut Colbert, Tourcoing; Antoine Brémont, Institut Professionnel Roubaillais; 2^e accessit ex æquo, Edmond Denys, Institut Turgot et André Desurmont, Institut Colbert, Tourcoing; 1^{er} accessit, Louis Vandenberghe, Institut Professionnel Roubaillais.

Enseignement primaire élémentaire (cours complémentaire et supérieur) : 3^e prix, Dumoulin Louis, Institut Saint-Louis.

FILLES. — Enseignement secondaire (philosophie mathématiques) : 1^{er} prix, Marie-Jacqueline Duesquoy, Collège de jeunes filles; 1^{er} accessit, Suzanne Carlier, Collège de je. filles; 2^e accessit, Jacqueline Bacquet, Collège de jeunes filles.

Classe de première : 2^e accessit, Christiane Debaecker, Collège de jeunes filles; 3^e accessit ex æquo, Germaine Labbe et Madeleine Lierman, toutes deux de l'Institut Saint-Louis.

(Classe de seconde) : 1^{er} accessit ex æquo, Andrée Michel, Collège de jeunes filles et Françoise Lenquette, Lycée de Valenciennes; 2^e accessit ex æquo, Anne-Marie D'Amiens et Yvonne Vanval, toutes deux de l'Institut Saint-Louis.

(Classe de troisième) : 2^e prix, Ouliane Widdow, Collège de jeunes filles; 3^e prix ex æquo, Simone Devoy, Institut Jeanne d'Arc et Marcelle Houret, Collège de jeunes filles; 1^{er} accessit ex æquo, Lucie Wibaux, Institut Jeanne d'Arc et Madeleine Lebon, Lycée Fénélon de Valenciennes; 2^e accessit ex æquo, Agnès Darras, Institut Sainte-Agnès.

Enseignement primaire supérieur (3^e année) : 2^e accessit, Gabrielle Jarde, Institut Sévigné; 3^e accessit ex æquo, Marie-Louise Boyvin, Institut Sévigné et Pauline Vanval, Institut Sévigné.

(Deuxième année) : 1^{er} prix, Claire Hageman, Institut Sévigné.

(Première année) : 2^e prix, Henriette Pagnat, Institut Sévigné; 2^e accessit, Denise Grime, Institut Sévigné.

Enseignement primaire élémentaire (cours complémentaire et supérieur) : 1^{er} prix, Paulette Rousselet, Institut Sévigné; 2^e prix, Madeleine Taux, Institut Sévigné; 1^{er} accessit, Jacqueline Chombar, Institut Sévigné; 2^e accessit ex æquo, Edmée Marais et Yvonne Vanval, toutes deux de l'Institut Sévigné.

(Cours moyen) : 2^e prix, Irène Bogaert, de l'école publique de filles de la rue d'Oran.

PHARMACIENS DE GARDE

De service du samedi soir, le lundi 26 juillet, à 13 heures : MM. Moulin, rue de l'Alma, 75 et Van Bockstal, 53, rue du Collège.

Les autres jours, les pharmaciens sont ouverts de 9 heures à 19 h. 30.

Le concert du Cercle artistique « Les XIV »

Jeudi, à 20 heures, dans la salle du Foyer d'éducation ouvrière, 178, rue de l'Espérance, grand concert artistique organisé par le Club artistique « Les XIV » (direction Charly's), avec les concours du Comité des fêtes Fraternité-Sainte-Elisabeth, au profit de l'œuvre des convalescents de l'Hôpital de la Fraternité.

Programme :

Première partie : Ouverture orchestre (dir. H. Roland); Raymond, chanteur fantaisiste; Mlle Odette, élève de neuf ans; Mme Roger, chanteuse à voix; Florent Paul, accordéoniste virtuose; Mlle Charly's, fantaisiste; Marcel, prodige de 10 ans; Les Gillys, duettistes comiques; Mme Charly's, chanteuse à voix; Gilman, l'as du grime; M. et Mme Charly's, les populaires duettistes.

Deuxième partie : grande revue finale. Répertoire des Espagnols (à la demande du public).

Programme de famille et de premier ordre. Vingt artistes en scène.

À l'issue du concert, tirage de la tombola des fêtes Fraternité-Sainte-Elisabeth.

Prix d'entrée au concert : deux francs. Location gratuite sur plan au siège du club « Les XIV », Café Charly's, 227, rue Jules-Guesde (face au Foyer).

M. P. MARTIN CHEF DE LA GARE PREND SA RETRAITE

M. P. Martin, chef de gare principal à Roubaix depuis janvier 1935, vient d'être admis à prendre sa retraite.

Originaire de Douai, M. Martin est entré à la compagnie du Nord à Laon, en 1905, comme employé. La qualité de son service lui valut rapidement de l'avancement et après avoir occupé différents postes il était nommé en 1919, sous-chef de gare au Bourget; en 1923, chef de gare à Baillieux; en 1928, à Hautmont (Somme); en 1933, à Roubaix; en 1934, à Lille; en 1935, à Compiègne; en 1938 enfin à Roubaix principal.

Fonctionnaire compétent et dévoué, M. Martin s'était acquis de nombreuses sympathies en notre ville.

Son successeur : M. Debrabant, d'Aulnoye

Le successeur de M. Martin vient d'être désigné. Il s'agit de M. Debrabant, actuellement chef de gare principal de deuxième classe à Aulnoye.

D'autre part, en raison de la loi de 40 heures, deux nouveaux sous-chefs de gare ont été affectés à Roubaix, MM. Gosse-llin et Derrière.

Le tirage de la souscription des mutilés

Quelques jours nous séparant du tirage de cette belle souscription dotée de nombreuses et très importantes primes : chaque souscripteur ce 1 franc a le droit de participer à cette souscription. Les personnes qui n'auraient pas encore souscrit, peuvent se présenter à la buvette du Foyer du Mutilé, 3, rue de l'Espérance où il trouveront les derniers billets, à défaut de billets, ils pourront se faire inscrire sur un registre.

Le tirage aura lieu le 14 juillet prochain, à 11 heures, dans la salle du Foyer. Les opérations seront faites par Maître Gaillard, huissier à Roubaix.

Les sociétaires qui auraient encore des carnets vendus en leur possession, sont priés de les rentrer le plus tôt possible.

Reprise du travail dans l'industrie chimique

Les ouvriers des Colles du Nord, à Wattrelos, et ceux de l'usine d'engrais Moroy, à Léers, ont une centaine de travailleurs, qui s'étaient mis en grève, il y a quelques jours, pour obtenir le

relèvement de leurs salaires, ont repris le travail en attendant une solution de conciliation.

Les résultats du concours annuel de la Société de Géographie

La commission des concours qui vient de se réunir à Lille, a opéré le classement entre les candidats qui ont participé au concours.

Voici les résultats en ce qui concerne les établissements scolaires de Roubaix :

GARÇONS. — Enseignement secondaire (classes de philosophie et de mathématiques) : 4^e accessit, Robert Lepoutre, Institut Notre-Dame des Victoires.

Enseignement primaire supérieur (3^e année) : 4^e prix ex æquo, Henri Dubois, Institut Saint-Louis et Denis Dujardin, Institut Professionnel Roubaillais.

Deuxième année : 3^e prix ex æquo, René Dehouville, Institut Turgot et Roger Holvoet, Institut Colbert, Tourcoing; Antoine Brémont, Institut Professionnel Roubaillais; 2^e accessit ex æquo, Edmond Denys, Institut Turgot et André Desurmont, Institut Colbert, Tourcoing; 1^{er} accessit, Louis Vandenberghe, Institut Professionnel Roubaillais.

Enseignement primaire élémentaire (cours complémentaire et supérieur) : 3^e prix, Dumoulin Louis, Institut Saint-Louis.

FILLES. — Enseignement secondaire (philosophie mathématiques) : 1^{er} prix, Marie-Jacqueline Duesquoy, Collège de jeunes filles; 1^{er} accessit, Suzanne Carlier, Collège de je. filles; 2^e accessit, Jacqueline Bacquet, Collège de jeunes filles.

Classe de première : 2^e accessit, Christiane Debaecker, Collège de jeunes filles; 3^e accessit ex æquo, Germaine Labbe et Madeleine Lierman, toutes deux de l'Institut Saint-Louis.

(Classe de seconde) : 1^{er} accessit ex æquo, Andrée Michel, Collège de jeunes filles et Françoise Lenquette, Lycée de Valenciennes; 2^e accessit ex æquo, Anne-Marie D'Amiens et Yvonne Vanval, toutes deux de l'Institut Saint-Louis.

(Classe de troisième) : 2^e prix, Ouliane Widdow, Collège de jeunes filles; 3^e prix ex æquo, Simone Devoy, Institut Jeanne d'Arc et Marcelle Houret, Collège de jeunes filles; 1^{er} accessit ex æquo, Lucie Wibaux, Institut Jeanne d'Arc et Madeleine Lebon, Lycée Fénélon de Valenciennes; 2^e accessit ex æquo, Agnès Darras, Institut Sainte-Agnès.

Enseignement primaire supérieur (3^e année) : 2^e accessit, Gabrielle Jarde, Institut Sévigné; 3^e accessit ex æquo, Marie-Louise Boyvin, Institut Sévigné et Pauline Vanval, Institut Sévigné.

(Deuxième année) : 1^{er} prix, Claire Hageman, Institut Sévigné.

(Première année) : 2^e prix, Henriette Pagnat, Institut Sévigné; 2^e accessit, Denise Grime, Institut Sévigné.

Enseignement primaire élémentaire (cours complémentaire et supérieur) : 1^{er} prix, Paulette Rousselet, Institut Sévigné; 2^e prix, Madeleine Taux, Institut Sévigné; 1^{er} accessit, Jacqueline Chombar, Institut Sévigné; 2^e accessit ex æquo, Edmée Marais et Yvonne Vanval, toutes deux de l'Institut Sévigné.

(Cours moyen) : 2^e prix, Irène Bogaert, de l'école publique de filles de la rue d'Oran.

PHARMACIENS DE GARDE

De service du samedi soir, le lundi 26 juillet, à 13 heures : MM. Moulin, rue de l'Alma, 75 et Van Bockstal, 53, rue du Collège.

Les autres jours, les pharmaciens sont